

pour des améliorations. Un Comité parlementaire des pensions se penche actuellement sur l'adéquation des indemnités d'invalidité offertes par les régimes publics et privés.

Sensibiliser le public

La façon dont on traite les handicapés est souvent leur plus grand handicap. Le Canada s'est attaqué à ce problème de façon originale par une campagne nationale de publicité *multimedia* visant à mieux sensibiliser le public aux problèmes et besoins des handicapés. Cette campagne a suscité un intérêt international et a été discutée lors d'une table ronde organisée récemment par l'UNESCO. Elle est un excellent exemple de coopération entre le gouvernement fédéral et le Conseil canadien pour la réadaptation des handicapés, organisme non gouvernemental.

L'intégration des handicapés suppose leur accès à la communauté. Même si de nombreux obstacles physiques empêchent toujours cela, le gouvernement canadien a

adopté une politique d'accessibilité physique visant à rendre les édifices publics fédéraux accessibles aux handicapés dès 1983.

Le transport des handicapés

L'accès à la communauté suppose également des moyens de transport adéquats. Un comité consultatif fédéral pour le transport des handicapés a récemment été créé pour conseiller le ministre des Transports sur les besoins des handicapés, ainsi que sur les politiques nécessaires pour les satisfaire. En fait, je viens de participer à Ottawa à une conférence organisée par un groupe de consommateurs canadiens, la Coalition des organismes provinciaux pour handicapés, conférence dont le thème était le transport des handicapés.

Les techniques pour handicapés sont un secteur important des activités du Conseil national de recherches du Canada (CNRC); ce dernier a créé un service de techniques de réadaptation pour appuyer la mise au point de produits en établissant

la praticabilité clinique et économique d'un produit et en encourageant la participation de l'industrie.

Le CNRC a également contribué à l'établissement du TASH (The Technical Aids and Systems for the Handicapped), organisme bénévole de commercialisation placé sous les auspices du Conseil canadien pour la réadaptation des handicapés. Son objectif est d'encourager de diverses manières les fabricants canadiens de dispositifs pour handicapés non autrement disponibles.

Rôle important des handicapés

Si le statut des Canadiens handicapés s'est amélioré ces dix dernières années, cela est en grande partie attribuable aux handicapés eux-mêmes qui assument un rôle toujours plus important et décisif. Le secteur bénévole a aussi élargi son rôle de fournisseur de services et continue à faire pression sur tous les ordres de gouvernement pour qu'ils améliorent la qualité et la portée des services offerts.

Réaction du Canada à l'expulsion de son attaché de défense à Moscou

Par suite de l'expulsion du colonel Harold Gold, attaché de défense du Canada à Moscou, le gouvernement canadien a décidé de réduire d'un poste l'effectif soviétique autorisé au Canada et a demandé de retirer un fonctionnaire de l'ambassade de l'URSS à Ottawa. En conséquence, M. V.F. Trofimov, membre de la section commerciale, a quitté le Canada.

En annonçant cette décision, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a précisé cependant qu'il ne fallait pas déduire des mesures prises par le gouvernement canadien que M. Trofimov se livrait à des activités incompatibles avec son statut au Canada.

La décision a été prise en guise de représailles contre l'expulsion injustifiée du colonel Gold et elle fait suite à la mise en garde faite par Mlle MacDonald, le 21 janvier, à l'ambassadeur de l'URSS, lorsque fut abordée l'éventualité d'une réaction du Canada à toute mesure de rétorsion que pourraient prendre les Soviétiques.

Mlle MacDonald a réitéré que l'expulsion du colonel Gold ne pouvait être qu'une riposte directe à l'expulsion des trois représentants soviétiques (voir *Hebdo Canada* volume 8, no 6, p. 3). Les diplomates soviétiques s'étaient de toute

évidence livrés à des activités incompatibles avec leur statut. Tel n'est pas le cas du colonel Gold qui a respecté en tout point son mandat d'attaché de défense à l'ambassade du Canada à Moscou. Le gouvernement canadien considère donc son expulsion entièrement injustifiée.

Mises en chantier en décembre

D'après les chiffres préliminaires de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, les mises en chantier au cours du mois de décembre représentaient un taux annuel de 216 700 logements pour toutes les régions.

Le nombre réel de logements commencés au cours du mois de décembre dans les régions urbaines s'est élevé à 16 057 soit 33 p. cent de plus que le total de 12 034 enregistré pour le même mois de l'année précédente. Au cours des 12 mois de l'année, les mises en chantier se sont chiffrées à 154 586 logements.

Les mises en chantier de maisons unifamiliales au cours du mois de décembre 1979 ont atteint le chiffre de 5 038 par rapport à 5 075 pour la période correspondante de 1978, soit une diminution de 1 p. cent.

Octroi d'une subvention PRAI

Le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG) a accordé récemment une subvention PRAI de \$27 000 à M. C. Salama, professeur à l'Université de Toronto, pour l'aider à poursuivre ses travaux sur les générateurs miniaturisés à circuits intégrés, travaux menés en collaboration avec la société Linear Technology Inc. de Burlington (Ontario).

Le programme PRAI (projets de recherche avec applications industrielles) est l'un des programmes de subventions à orientation industrielle du CRSNG. Son objectif est de faciliter le transfert à l'industrie des résultats des travaux de recherche effectués dans les universités et de favoriser une meilleure interaction entre l'industrie et les milieux universitaires.

Depuis deux ans, le professeur Salama et ses collègues ont mis au point divers dispositifs à semi-conducteurs de pointe qui sont maintenant commercialisés par la société Linear Technology Ltd. Celle-ci se spécialise dans la conception et la fabrication au Canada de circuits intégrés perfectionnés, destinés principalement aux applications qui exigent une source d'électricité de faible puissance et sous tension peu élevée. Elle exporte 95 p. cent de sa production.